



## LA RENAISSANCE DU TOURISME PASSE PAR L'EDUCATION

**Vincent HERBERT**

*Professeur des universités, ULCO, TVES, ULR 4477)  
Université du Littoral-Côte d'Opale, Dunkerque, France*

[Vincent.herbert@unuiv-littoral.fr](mailto:Vincent.herbert@unuiv-littoral.fr)

**Eugenia MADELAINE**

*Maître de conférences, ULCO, HLLI (UR 4030)  
Université du Littoral-Côte d'Opale, Dunkerque, France*

[Evguenia.madelaine@univ-littoral.fr](mailto:Evguenia.madelaine@univ-littoral.fr)

### Résumé :

*Depuis l'avènement du tourisme de masse, à partir des années 50, le secteur n'a cessé de progresser et de se diversifier. Malgré les diverses crises économiques, politiques ou sanitaires, de nombreux acteurs du tourisme restent optimistes sur la reprise. Son objectif est de limiter les effets de l'activité humaine sur le réchauffement climatique et de « stimuler l'ambition politique et d'accélérer la transition vers une économie sans carbone ». Les grandes instances internationales se sont rapidement positionnées en faveur d'un tourisme équitable. Les accords et protocoles présentés supra demandent, à l'échelle locale, une forte implication des acteurs du tourisme. Le système éducatif est essentiellement fondé sur les connaissances dans des disciplines classiques. Dans ces conditions, il y a peu de place à la confrontation des élèves au monde et son fonctionnement, telles que des mises en situation, par des ateliers collectifs et des séances d'animations organisées par des professionnels. Cette approche demande nécessairement un investissement novateur par la recherche de pratiques liées dans les domaines de l'éducation.*

**Mots-clés :** tourisme équitable, nouvelles formes éducatives, écotourisme, mise en réseau du savoir, développement durable, nouvelles formes de loisirs, environnement, activité humaine, réchauffement climatique, pandémie mondiale.

### Abstract:

*Since the advent of mass tourism, from the 1950s, the sector has continued to progress and diversify. Despite the various economic, political or sanitary crises, many tourism practitioners remain optimistic about a recovery for their industry. Their main objective is to minimise the impact of tourism on global warming and “stimulate political ambition by accelerating the transition to a carbon-zero economy”. Major international bodies have quickly positioned themselves in favor of ecotourism. The existing agreements and protocols require, at the regional level, strong involvement of tourism practitioners. Currently the education system is essentially based on knowledge in classical disciplines. Under these conditions, there is little room for students to discover the world and learn about what ecotourism has to offer. An innovative educational program delivered through collective workshops provided by local ecotourism specialists would significantly benefit the regional economy.*

**Keywords:** new forms of education program, ecotourism, knowledge of networking, sustainable development, new forms of leisure, environment, global warming, global pandemic.

Le réchauffement climatique, phénomène cyclique à l'échelle de l'histoire de la planète semble connaître une accélération visible à l'échelle humaine. Les grands organismes internationaux alertent, depuis plusieurs années, sur l'impact de l'activité humaine sur le climat (IPCC, 2013). Ce phénomène commence à être reconnu par les États depuis La première COP (Conférence des Parties) qui avait réuni 37 pays à Tokyo en 1995. Depuis, 193 pays ont ratifié ce protocole visant à réduire les gaz à effet de serre. Parallèlement, les acteurs du tourisme, qui dépendent étroitement du transport, ont ouvert le champ de l'écotourisme dont le concept date des années 80 (Ceballos-Lascuráin. 1988 ; Knafo, 1992), en sensibilisant leur clientèle, mais en répondant aussi aux nouvelles demandes des visiteurs. La pandémie mondiale provoquée depuis un an par le coronavirus COVID-19 impacte considérablement les filières du tourisme. Cette situation a conduit à confiner les populations qui ont dû s'adapter à de nouvelles formes de loisirs qui les ont contraints ou incités à découvrir leur environnement proche. Se sont ainsi développées ou confirmées certaines formes de pratiques « douces » ou « responsables », liées à des concepts récents tels que le woofing, le staycation, ou le couchsurfing. Ce contexte nouveau nous invite à nous interroger sur le devenir de la filière du tourisme et à penser à « l'après », en considérant cette crise sans précédent comme une opportunité qui permettrait de concilier l'activité touristique et le contexte lié à la dégradation de l'environnement et l'évolution actuelle du climat.

## **1. Les faits : Crise du Covid-19 et résilience**

Au 13 février 2021, le WHO recensait plus de 2,3 millions de morts dans le monde (WHO, 2021). Cette situation dramatique s'ajoute à la détresse psychologique des acteurs économiques qui ont vu leur activité s'effondrer ou cesser. Dans ce contexte, la filière touristique, incluant la restauration, l'hébergement, l'événementiel, le transport et, de façon générale le monde des loisirs, est le secteur économique qui est probablement le plus impacté. A l'échelle mondiale, l'activité a chuté de 74 % en un an, entre 2019 et 2020 (UNWTO, 2021).

Pourtant, depuis l'avènement du tourisme de masse, à partir des années 50, le secteur n'a cessé de progresser et de se diversifier. Malgré les diverses crises économiques, politiques ou sanitaires (crises pétrolières de 1973 et 1974, attentats du 11 septembre 2001 du World Trade Center, épidémie de SRAS en 2003, printemps arabe de 2011...), l'activité, à l'échelle mondiale, n'a connu tout au plus que des baisses ponctuelles de son évolution, la dernière étant due à la crise des subprimes en 2008.

Malgré cette crise sans précédent, de nombreux acteurs du tourisme restent optimistes et croient en la résilience du secteur du tourisme éprouvée à diverses reprises dans le passé. Ainsi, Ben Smith, directeur de KLM-Air-France considérait en novembre 2020, que « le tourisme repartira encore plus fort après la crise »<sup>1</sup> À la même période, Zurab Pololikashvili,

---

<sup>1</sup> <https://www.lechotouristique.com/article/ben-smith-le-tourisme-repartira-encore-plus-fort-quavant-la-crise>.

secrétaire général de l'OMT, s'exprimait ainsi « this crisis is an opportunity for the sector to transform and become more resilient, inclusive and sustainable » (WHO, 5 octobre 2020). Cette déclaration s'inscrit dans le mouvement plus global qui semble s'être accéléré durant la crise en 2020 au bénéfice de l'environnement et en faveur du climat : L'OCDE a publié le 5 juin 2020 un rapport intitulé « Building back better: A sustainable, resilient recovery after COVID-19 » et dont les principes reposent sur « A more resilient economy depends on a shift to sustainable practices » (p.3 du rapport). Le principe et le processus sont clairement affichés dans la figure présentée p. 5 et dont l'objectif est le « well-being and inclusiveness ». L'action engage « more than 1 200 major global companies » issues de plusieurs États européens et des États-Unis et impliquant un collectif mondial d'entreprises à but non lucratif intitulé We need business. Son objectif est de limiter les effets de l'activité humaine sur le réchauffement climatique et de « stimuler l'ambition politique et d'accélérer la transition vers une économie sans carbone »<sup>1</sup>. Le secteur du tourisme semble aussi bénéficier de cette sensibilisation à l'environnement et au réchauffement climatique.

## 2. Les nouvelles orientations du tourisme

Les grandes instances internationales se sont rapidement positionnées en faveur d'un tourisme équitable et en phase avec l'environnement et les destinations. De nombreux actes, conventions ou textes ont alimenté la réflexion depuis le protocole de Tokyo. Citons notamment la Conférence sur la biodiversité et le tourisme qui a réuni en mars 1997, 18 pays et 10 institutions internationales et allemandes et qui a donné lieu à la « déclaration de Berlin » (Ministers on Biodiversity and Tourism allemands, Berlin, 1997), le Code mondial d'éthique du tourisme adopté par l'Assemblée générale de l'OMT en 1999 lors de sa 13<sup>e</sup> session à Santiago du Chili et approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2001 (UNWTO, 2001), la Déclaration du Québec sur l'écotourisme lors du sommet mondial sur l'écotourisme en 2002 (UNWTO, 2002a & 2002b), le Programme de développement durable du tourisme (UNWTO & European commission, 2006). A ces diverses initiatives, les Nations Unies ont consacré deux années internationales, en 2002 (année internationale de l'écotourisme) et en 2017, consacrée au tourisme durable pour le développement (Dournel, 2018). Dès 2000, le Conseil de l'Europe considère que « le tourisme durable est une forme raisonnable d'exploitation de la biodiversité et peut contribuer à sa conservation » et souligne que « la participation des communautés locales est tout particulièrement importante » (Council of Europe, 2000).

La récente déclaration de Zurab Pololikashvili (*supra*) confirme cette tendance à proposer une activité touristique plus en phase avec l'environnement et l'inclusion des protagonistes, habitants et visiteurs. La déclaration de Tbilissi du 17 septembre 2020 (UNTWO, 2020) intègre trois objectifs majeurs que sont :

- « - Promoting education and skills development to increase the agility and value of human capital;
- Shifting to a more resource-efficient and carbon-neutral tourism sector in line with the Sustainable Development Goals (SDGs) and SDG 12 in particular,
- Investing in nature-based solutions for sustainable tourism and infrastructure, including energy efficiency, transport and waste management, that enable more sustainable tourism practices; ».

---

<sup>1</sup> <https://www.wemeanbusinesscoalition.org/build-back-better/>.

Ces orientations, affirmées et désormais prônées par les acteurs mondiaux du tourisme, doivent servir de levier en faveur du développement durable et de l'écotourisme. Ce dernier intègre aussi les pratiques en relation avec l'économie sociale et solidaire. La démarche tend à adopter un tourisme soutenable permettant les interactions "Habitants-Visiteurs" tout en « repensant la résilience » comme le suggère le *Join Research Center* (JRC) de la Commission Européenne<sup>1</sup>. Pour se faire, il convient de favoriser les territoires par des entrées thématiques qui privilégient les notions « d'authenticité », de « sens » et/ou de « mieux être ». S'il convient de s'entendre et de définir clairement au préalable ces notions, on constate que la politique des acteurs de la filière, qu'ils soient institutionnels, privés ou associatifs/ collectifs, s'engage dans un tourisme plus inclusif répondant à une demande de plus en plus personnalisée et à la recherche d'expérientiel qui se rapprocherait du concept de sérendipité. Par exemple, la pratique du slowtourisme intègre des composantes telles que l'écologie corporelle et sportive, le rapport au territoire et la découverte du patrimoine culturel par une démarche plus sensible (Lebreton & al., 2020). Certaines politiques territoriales tendent vers ces orientations. Citons, pour le cas français, la démarche opérée par la région Centre Val de Loire qui consiste à valoriser son patrimoine naturel par un tourisme « vert » et « durable » (Dournel, 2018). En milieu urbain, la ville d'Angers (Pays-de-la-Loire) ambitionne de « faire entrer la nature dans la ville, renforcer l'attractivité commerciale du secteur, conforter l'offre touristique du cœur d'Angers »<sup>2</sup> : les aménagements la couverture de la voie des berges par une vaste esplanade végétalisée, une nouvelle patinoire, lieu événementiel pouvant accueillir 2 000 personnes, un parc paysager, en lien direct avec le pôle d'échange multimodal de la gare, un nouvel hôtel 4\* de 80 chambres et l'ouverture d'une nouvelle ligne de tramway. L'objectif est de « répondre au mieux aux besoins des habitants, des entreprises et des acteurs de la ville » et d'impliquer « ses habitants au cœur des projets ». Ces exemples montrent que l'écotourisme s'intègre dans tout type de projet et dans tout milieux, rural ou urbain.

Dès 1995, l'UNWTO publiait « la charte mondiale sur le tourisme durable » comprenant 18 objectifs (UNWTO, 1995) : il s'agissait, déjà, d'intégrer l'activité dans les territoires d'accueil, en se fondant notamment sur la préservation du capital culturel et naturel (préconisation n°1) l'économie locale (recommandation n°7), l'implication des gouvernements et des organisations multilatérales dans les projets « contribuant à l'amélioration et la qualité de l'environnement » (préconisation n°10). La déclaration s'achève ainsi : « Toutes les mesures nécessaires pour informer et favoriser la prise de conscience de l'ensemble des parties intervenant dans l'industrie touristique, (...) doivent être mises en œuvre ». A notre échelle d'intervention, nous pouvons apporter notre pierre à l'édifice en proposant des actions collectives qui permettent de mutualiser les initiatives du monde académique (enseignement) associatif (animation) et institutionnel (décision).

### **3. Les actions envisageables**

Les accords et protocoles présentés *supra* demandent, à l'échelle locale, une forte implication des acteurs des territoires. Pourtant, ces recommandations respectables ne sont encore que trop rarement mises en application, malgré les quelques cas illustrés par les actions de la ville d'Angers et de la région Val de Loire. La question qui se pose alors est la suivante : quels sont

---

<sup>1</sup> <https://ec.europa.eu/jrc/en/news/rethinking-tourism-vulnerability-resilience>

<sup>2</sup> <https://www.conventionbureau.destination-angers.com/choisir-angers/une-ville-en-mouvement>

les freins qui limitent la volonté politique et l'action collective en faveur d'un écotourisme, malgré les incitations des organismes internationaux (OCDE, UNWTO, etc.) ? La racine du problème peut être identifiée par la question la sensibilisation collective au réchauffement climatique et ses conséquences sur les activités humaines. Cette sensibilisation demande un travail de fond qui demande, dans la chaîne des actions à mener, une prise de conscience collective. Celle-ci commencerait par une transformation de fond du système éducatif.

Le système éducatif français est essentiellement fondé sur les connaissances dans des disciplines classiques telles que les mathématiques et le français. Les évaluations sont chronophages et donnent le sentiment d'une instruction fermée, qui se complaît ou se rassure par un imposant dispositif d'évaluation composé de notes. Le second problème est probablement lié au manque d'ouverture de l'éducation nationale qui fonctionne dans un mode de « l'entre-soi ». Les initiatives personnelles d'enseignants motivés sont confrontées à la lourdeur administrative de l'institution (cahier des charges très imposant pour organiser une sortie), au manque de moyens financiers et à l'obligation de répondre au programme dont l'objectif final est d'obtenir le fameux baccalauréat. Dans ces conditions, il n'y a pas ou peu de place à la confrontation des élèves au monde et son fonctionnement. Tout au plus, quelques cours en biologie ou en géographie seront consacrés aux questions traitant du réchauffement climatique et des risques naturels. Il convient d'apporter aux élèves une ouverture plus conséquente au monde actuel et de ses enjeux, en intégrant les impacts sur les sociétés actuelles.

Le domaine du tourisme et de ses filières constitue une entrée privilégiée dans la mesure où cette activité représentait 3,6% du PIB mondial en 2018 (OMT, 2019) et constituait, avant la crise du Covid-19, l'un des principales ressources nationales pour de nombreux pays récepteurs. L'ensemble de la société est concerné par l'activité du tourisme, que l'on soit visiteur ou habitant d'un territoire réceptif. L'exemple des zinneguides bruxellois, qui consiste en l'animation de parcours par les « passeurs de culture », habitant dans la capitale belge, en est un parfait exemple<sup>1</sup>.

Les nouvelles formes éducatives devraient évoluer et enrichir les conditions actuelles de cours « classiques », en face à face, avec de nouvelles pratiques, telles que des mises en situation, par des ateliers collectifs et des séances d'animations organisés par des professionnels ou des acteurs du tourisme et impliquant non seulement des élèves du secondaire, mais en confrontant leurs idées avec d'autres groupes, tels que les étudiants des formations universitaires et des jeunes impliqués dans des associations œuvrant, par exemple, dans le domaine de l'environnement ou de l'économie sociale et solidaire. Le programme Fondation de France *EscaleSS.2* (2020-2023, coord. : V. Herbert) est un projet qui a pour ambition de développer les échanges entre les institutions publiques, les acteurs associatifs et économiques, les établissements scolaires et les usagers de la Côte d'Opale (Hauts-de-France) afin de sensibiliser l'ensemble des protagonistes du territoire aux enjeux de l'écotourisme dans la région. Plusieurs institutions sont impliquées dans le projet : université, Groupement d'Intérêt Scientifique, laboratoires de recherche, formations universitaires (master), formations du secondaire (lycées), associations, et Atout France (organisme de promotion de la France à l'étranger). Ce collectif est complété par un dispositif partenarial qui comprend notamment le conseil régional des Hauts-de-France, des collectivités locales, le Comité

---

<sup>1</sup> <http://zinneguides.be>

départemental du Tourisme et des organismes de l'éducation populaire. Le projet se fonde sur plusieurs actions dont les principales sont la réalisation d'un diagnostic partagé (entretiens et réunions avec les professionnels et les acteurs du tourisme) ; des ateliers et animations pédagogiques auprès de différents publics de l'enseignement secondaire et supérieur (réalisation d'un questionnaire, enquêtes, élaboration de circuits écotouristiques...) ; sensibilisation des usagers à l'écotourisme (animations participatives à destination de publics ciblés auprès des centres sociaux, d'écoles, collèges, lycées, de structures d'accompagnement à la jeunesse, des associations de seniors, ou aidant les personnes avec des handicaps). Ce travail, qui en est à ses prémices, a pour ambition d'être transférable à d'autres territoires, afin d'élargir le champ de sensibilisation des populations incitant à des pratiques plus responsables dans le cadre du développement durable.

D'un point de vue opérationnel, nous pouvons souligner les démarches effectuées par certaines entreprises hôtelières en faveur de l'intégration des habitants dans leurs projets touristiques. Les démarches en faveur de l'environnement existent déjà dans de nombreuses entreprises qui sensibilisent la clientèle à économiser le linge de toilette et l'eau. Depuis quelques temps, la démarche s'étend vers la prise en considération des résidents locaux. L'exemple le plus récent peut être illustré par l'initiative de la chaîne Novotel qui a lancé le principe des escape game au sein de ses établissements<sup>1</sup>. La démarche se veut inclusive, car le jeu est autant proposé à la clientèle qu'aux habitants du quartier ou de la région. Cette action permet de « désacraliser » l'hôtel initialement réservé à un public exogène. Le principe permet la rencontre entre le personnel de l'hôtel, les habitants et les visiteurs et offre, ainsi, une meilleure intégration du projet touristique.

## Conclusion

Restons optimistes : le secteur du tourisme se relèvera de cette crise, tel le phénix qui renait de ses cendres. En tenant compte du concept de résilience, on peut espérer que la crise du coronavirus COVID-19, si dramatique soit-elle, permettra d'orienter l'activité touristique vers de nouvelles formes plus sensées, plus humanistes, par une prise de conscience collective mondiale. Cette approche demande nécessairement un investissement novateur par la recherche de pratiques interreliées dans les domaines de l'éducation, l'animation et la sensibilisation auprès des jeunes générations. L'écotourisme peut constituer un support concret de projets par la mutualisation de la transmission de la connaissance par le prisme de la mise en réseau des savoirs dans un contexte plus général de l'application du développement durable.

## Bibliographie / webographie indicative

- Ceballos-Lascuráin, Héctor. 1988a. The Future of Ecotourism. In *Mexico Journal*, January 17, pp. 13-14.
- Council of Europe, 1997, *Développement touristique durable : conciliation des intérêts économiques, culturels, sociaux, scientifiques et environnementaux*, actes du colloque du Conseil

<sup>1</sup> <https://www.hotel-novotel-lehavre.com/fr/informations/actualites/164-escape-game-novotel-hotel-le-havre.html>; <https://www.escapegame.fr/blog/novotel-paris-escape-game-test-chambre-alexia/> ; <https://www.escapegamefrance.fr/tests/le-voleur-de-la-suite-701-novel-paris-montparnasse/>

de l'Europe (Direction de l'environnement et des pouvoirs locaux) et du ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire de Slovénie (Maribor, 12-14/09/1996), Strasbourg, éditions du Conseil de l'Europe, 156p.

- Council of Europe, *Tourism and environment: the natural, cultural and socio-economic challenges of sustainable tourism*. Proceedings, Riga, 9-11 September 1999 (Environment Encounters No. 43) (2000), Strasbourg, Council of Europe edition, 148p.
- Dournel S., 2018, Tourisme de nature ou tourisme durable en région Centre - Val de Loire ? Une approche bibliographique. [Rapport de recherche] Université François - Rabelais de Tours, 90p.
- European commission, 2013, Sustainable Tourism for Development Guidebook. First edition: 2013, 226 p.
- International Conference of Environment Ministers on Biodiversity and Tourism, 6-8 March, 1997, Berlin, *Berlin declaration*, <https://www.gdrc.org/uem/eco-tour/berlin.html>
- International Ecotourism Society, 2007, *Oslo statement on Ecotourisme*, Washington, TIES, 7p.
- IPCC, 2013: *Climate Change 2013: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [Stocker, T.F., D. Qin, G.-K. Plattner, M. Tignor, S.K. Allen, J. Boschung, A. Nauels, Y. Xia, V. Bex and P.M. Midgley (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA, 1535p.
- Knafou R. (1992), « De quelques rapports souvent contradictoires entre tourisme et environnement », in ministère de l'Environnement et du Tourisme (dir.), *Tourisme et environnement*. Actes du colloque (La Rochelle, mai 1991), Paris, La Documentation française, pp. 6-23.
- Lebreton F., Gibout C., Andrieu B. (dir.), 2020, Vivre Slow - Enjeux et perspectives pour une transition corporelle, récréative et touristique, Presses universitaires de Nancy, 423p.
- OCDE, 2020, Building back better: A sustainable, resilient recovery after COVID-19, 16p.
- Région Centre-Val de Loire (2011), Stratégie régionale du tourisme durable, 130p.
- Région Centre-Val de Loire (2016), Stratégie régionale du tourisme et des loisirs 2016-2021, 90p.
- Programme des Nations Unies pour l'Environnement et Organisation Mondiale du Tourisme, 2006, *Vers un tourisme durable. Guide à l'usage des décideurs*, Paris, PNUE, Madrid, OMT, 225p.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture), 2002, *Écotourisme et développement durable dans les réserves de biosphère : expériences et perspectives*, Programme de l'UNESCO sur l'homme et la biosphère, Commission canadienne pour l'UNESCO, Comité Canada – MAB, 54p.
- UNWTO, 1995, *Charte mondiale du tourisme durable*, <http://www.e-unwto.org/doi/pdf/10.18111/unwtodeclarations.1995.21.14.1>
- UNWTO, 2001, *Global code of ethics for tourism*, adopted by resolution A/RES/406(XIII) at the 13th UNWTO General Assembly (Santiago, Chile, 27 September - 1 October 1999), 8 p.
- UNWTO, 2002a, *Québec declaration on ecotourism*, UNWTO declarations, volume 12, n°2, 26 p.
- UNWTO, Organisation Mondiale du Tourisme – OMT, Programme des Nations Unies pour l'environnement – PNUE, 2002b, *Sommet Mondial de l'Écotourisme : rapport final*, Madrid, OMT, 150p.
- UNWTO, october, 5th, 2020, *Stepping up support and coordination for a safe and sustainable recovery of tourism*, Madrid, 3p.
- UNWTO, september, 16th, 2020, *Actions for a sustainable recovery of tourism*, 112th Session of the Executive Council of the UNWTO, Tbilissi declaration, 16p.
- UNWTO, january, 28th, 2021, press realease, 6p.
- World Health Organization, 2021, *Weekly Operational Update on COVID-19*, 13 february 2021, 14p.